



G
11h10

Québec, le 21 mai 2013

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par la députée de Groulx dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi le 22 mai 2013, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Benoit Charette
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

Hôtel du Parlement
Québec (Québec)
G1A 1A4

 11h10

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que la Commission de la santé et des services sociaux tiennne des consultations particulières à compter du mercredi 5 juin 2013 sur la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par l'actuel directeur général et qu'à cette fin, la commission entende le directeur général du CHUM, le ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

«Que l'exposé du ministre de la Santé et des Services sociaux soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

«Que l'exposé du directeur général du CHUM soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

«Que la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants, le cas échéant, soit de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la commission soient d'une durée maximale de 50 minutes;

«Que la commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 14 juin 2013 à moins que la commission n'en décide autrement;

« Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée. »